

Introduction

La session 2026 de la certification complémentaire « Arts du cirque » s'est déroulée dans de bonnes conditions d'organisation et dans un climat d'écoute attentive et d'exigence partagée. Deux candidats ont été présentés au jury, issus des académies de Créteil et de Paris. Ils ont obtenu respectivement des notes élevées, ce qui témoigne d'un niveau satisfaisant, voire très satisfaisant.

Données clés

- Date et lieu : 7 mai 2026 au lycée Molière de Paris.
- Nombre de candidats présentés : 2
- Nombre d'admis : 2
- Taux de réussite : 100%
- Moyenne générale : NC

Préparation et motivation des candidats

La prestation a témoigné d'une préparation sérieuse, fondée sur des expériences concrètes dans le champ des arts du cirque et sur une volonté affirmée de développer ou de consolider cette pratique dans un cadre scolaire. Elle traduit un engagement professionnel réel et une attention portée à la construction de projets artistiques adaptés aux élèves. Le jury a néanmoins relevé des différences dans la capacité à articuler les dimensions culturelles, techniques, pédagogiques et artistiques de la discipline.

La réflexion présentée a, dans l'ensemble, montré une mobilisation réelle et une ambition certaine, avec une maîtrise plus ou moins aboutie selon les cas. Les productions les plus convaincantes ont mis en évidence une bonne compréhension des enjeux du cirque, une ouverture vers les arts vivants et une capacité à inscrire les propositions dans une logique partenariale et interdisciplinaire. D'autres ont davantage centré leur propos sur le processus de création, au détriment d'une prise en compte suffisamment précise des repères esthétiques, des enjeux de sécurité et de la spécificité du cirque comme langage artistique.

Prestations orales et entretiens

Les prestations orales ont permis d'apprécier la manière dont les candidats conçoivent l'enseignement des arts du cirque et la place qu'ils accordent à la culture artistique dans leurs projets. Plusieurs présentations ont su développer une pensée structurée, convaincante et nourrie de références pertinentes. Le jury a particulièrement apprécié la capacité à relier les arts du cirque à d'autres formes artistiques, ainsi que la compréhension des dynamiques de collaboration avec des partenaires culturels et éducatifs.

Les entretiens ont également mis en évidence un engagement réel, une créativité certaine et une sensibilité aux processus de création artistique. Toutefois, la réflexion présentée a parfois

nécessité d'être davantage consolidée, notamment sur la manière de faire apparaître clairement les attendus d'un enseignement adressé à des élèves, la construction des apprentissages et la prise en compte explicite de la sécurité. Le jury a néanmoins reconnu des qualités de dynamisme, d'ambition et d'écoute.

Appréciation du jury

Le jury a valorisé chez les candidats une véritable expertise dans le champ des arts du cirque, une aisance relationnelle certaine, ainsi qu'une aptitude à inscrire la réflexion dans une perspective large, ouverte sur les arts vivants et sur les partenariats. Ces éléments montrent une capacité à contribuer utilement à la stabilisation d'une équipe ou à la mise en œuvre d'un projet de qualité.

Les prestations ont également témoigné d'un engagement sincère et d'une volonté réelle de construire un enseignement exigeant et créatif. Le jury estime toutefois que la réflexion gagnerait, selon les cas, à être davantage structurée et approfondie, afin de mieux distinguer les enjeux artistiques, les objectifs pédagogiques et les contraintes propres à l'enseignement du cirque à l'école.

Conclusion

Le jury félicite les candidats pour leur réussite à la certification complémentaire « Arts du cirque ». Il souligne la qualité de la préparation des candidats, dont les prestations ont été jugées convaincantes, et reconnaît l'engagement manifesté, tout en observant que la réflexion présentée peut encore être consolidée et précisée.

Le jury rappelle que cette certification suppose une culture circassienne solide, une bonne connaissance des programmes, une articulation rigoureuse entre connaissances, pratique et création, ainsi qu'une capacité à expliciter les choix didactiques et pédagogiques retenus. Il invite les futurs candidats à s'appuyer sur les rapports précédents, à élargir leur culture artistique et à penser plus systématiquement les enjeux de l'enseignement des arts du cirque dans le cadre scolaire.

POUR PREPARER AU MIEUX L'EXAMEN, LE JURY PRECONISE

- De construire une culture circassienne riche et variée considérant la diversité des formes et des esthétiques du cirque qu'elles soient actuelles, contemporaines, classiques ou traditionnelles. Cette culture passe par la fréquentation des salles de spectacle, les lectures d'ouvrages spécialisés, et éventuellement par une pratique personnelle (stages de formation continue, stages des structures culturelles, spectacles, expositions,...)
- De connaître les programmes de l'enseignement optionnel et de l'enseignement de spécialité des arts du cirque.
<https://eduscol.education.fr/1733/programmes-et-ressources-en-arts-du-cirque-voie-gt>
- D'entretenir une culture didactique de l'enseignement des arts du cirque à l'école, dans sa dimension pratique et sur le plan de l'articulation connaissances-pratique-crédation.
- De bien connaître le vademecum et toutes les ressources qui y sont indiquées :
<https://eduscol.education.fr/document/45343/download?attachment>
- De s'appuyer sur des ressources auprès de partenaires divers comme :
<https://cirque-cnac.bnf.fr>
- De s'informer sur le fonctionnement des classes de l'enseignement optionnel ou de spécialité arts du cirque, de se déplacer ou prendre contact avec les établissements qui le proposent, de solliciter des enseignants experts pour proposer des mises en œuvre cohérentes et concrètes et éventuellement de les rencontrer ou d'observer les élèves in situ.
- D'envisager des approches interdisciplinaires et d'ouverture sur d'autres arts.
- D'identifier les différents partenaires et ce qui peut se construire avec eux dans un établissement scolaire dans le cadre du Parcours Educatif d'Education Artistique et Culturelle (PEAC)
- Connaître les outils comme ADAGE et l'actualité avec le PASS Culture.